



N° 18
21/06/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LI-
MOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autori-
sée avec la mention « extrait
du bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X
du JJ/MM/2018 »*



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Situation des semis - Stades** : toujours 20.000 ha en attente. Stade : 15-16 feuilles pour les plus avancés (Néracais). En moyenne 10 feuilles pour l'Aquitaine.
- **Limaces** : risque élevé pour les prochains semis.
- **Vers gris** : risque moyen, pas de signalement.
- **Sésamies** : période de gestion des larves. Des signalements de pieds de ponte sur la quasi-totalité des secteurs du tour de plaine. Prévision NONA du vol de 2^{ème} génération.
- **Pyrale** : observation de larves en Vallée de Garonne.
- **Pucerons** : observations de Sitobion. Sans risque.

Tournesol

- **Phomopsis** : risque très élevé dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade limite passage tracteur. Risque nul dans les autres situations.
- **Mildiou** : surveillez attentivement vos parcelles.

Mais

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine et des observations des parcelles de référence : Bergerac (24), Saint-Médard-de-Guizières (33), Blanquefort (33), Sainte-Hélène (33), Saint-Ciers-sur-Gironde (33), Bourideys (33), Saint Jean-d'illac (33), Saugnacq-et-Muret (40), Belis (40), Mimbaste (40), Miramont-Sensacq (40), Castel Sarrazin (40), Estibeaux (40) Saint-Barthélemy-d'Agenais (47), Bruch (47), Jusix (47), Montignac-de-Lauzun (47), Bonnut (64), Sendets (64), Montardon (64), Pontacq (64), Sarpourenx (64), Coublucq (64).

• Situation des semis- Stades

Les surfaces semées n'ont pas progressé depuis la semaine dernière car les sols ne sont pas encore suffisamment ressuyés.

Dans le Néracais (47), les premiers semis ont atteint 15-16 feuilles. Sur Sables des Landes et en vallée de Garonne, les maïs les plus avancés sont à 14 feuilles et la moyenne à 10-11 feuilles. Les plantes sont assez hétérogènes et des décolorations sont souvent visibles.

4 à 5 feuilles	6-11 Feuilles	12 feuilles et plus
Castel Sarrazin (40) Estibeaux (40) Sarpourenx (64) Coublucq (64) Bonnut (64) Miramont Sensacq (40) Bruch (47)	Bergerac (24) Saint-Ciers-sur-Gironde (33) Montpouillan (47) Jusix (47) Sendets (64) Montardon (64) Montignac-de-Lauzun (47) Saint-Jean-d'illac-Semences (33) Saint-Barthelemy-d'Agenais (47) Mimbaste (40) Pontacq (64) Sainte-Helene (33) Belis (40)	Blanquefort (33) Saint-Médard-de-Guizières (33) Saugnacq-et-Muret (40) Bourideys (40) Montardon (64)

• Météo

La pluie a été plus discrète depuis le 13 juin avec en moyenne 10 mm sur l'ensemble de la région. Mais les cumuls enregistrés en début de semaine précédente ont laissé beaucoup de traces (crues inondations dans les champs et les sols ressuient à peine. La hausse des températures est réelle depuis le début de la semaine et un temps chaud et ensoleillé devrait se maintenir. Des orages localisés dans le Sud Aquitaine ne sont pas à exclure en début de semaine prochaine.

• Limaces

Période de risque : du semis (attaques dans la ligne de semis) à 6 feuilles. Surveillez les parcelles en TCS ou semis direct dans couvert végétal, les parcelles très motteuses.

Observations : la parcelle de référence de Sarpourenx présente des dégâts supérieurs à 20% par zone.

Seuils indicatifs de risque : 5 à 10 limaces par m² pour la culture du maïs en piégeage bâche.

Évaluation du risque

Les derniers semis seront soumis à un risque élevé malgré le retour de la chaleur.

• Vers Gris

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles.

Piégeage : 1 capture d'A. segetum cette semaine dans 1 piège sur 12 relevés dans le secteur des Gaves. Des captures d'individus migrateurs ont été réalisées dans 2 pièges sur 11 relevés, dans les secteurs Nord33-Entre deux Mers et Sables.

Observations : pas de signalement d'attaque sur plante cette semaine.

Seuils indicatifs de risque : dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées.

Évaluation du risque

Risque moyen cette semaine. Le temps chaud redevient favorable à ce ravageur qui pourrait cibler les parcelles n'ayant pas atteint 10 feuilles.



• Sésamies

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre plusieurs captures sur les secteurs Sud Adour et Gaves, dans 7 pièges sur 21 relevés, ce qui représente une très forte activité.

Des pieds de ponte sont observés dans tous les secteurs de la région, avec des larves qui sont en train de migrer vers les pieds voisins (stade baladeur).

Date prévisionnelle du vol de seconde génération selon NONA :

La fin du vol de sésamies de 1^{ère} génération est attendue pour la fin juin à début juillet pour l'ensemble des secteurs aquitains. Le début de celui de 2^{ème} génération devrait démarrer à partir du 8 juillet.



Larves de sésamies
Photo : Ph. MOUQUOT - CA33

Station	Dpt	Début vol (0,1%)	30% du vol
Saint Ciers /Gironde	33	10 juillet	28-29 juillet
Cestas	33	15 juillet	4-5 août
Vensac	33	14 juillet	28-29 juillet
Mont Disse	64	14 juillet	1 ^{er} -2 août
Orthez	64	12 juillet	30-31 juillet
St Palais	64	11 juillet	29-30 juillet
Nay	64	17 juillet	3-4 août
Cancon	47	17 juillet	31 juillet-1 ^{er} août
Duras	47	10 juillet	27-28 juillet
Beaupuy	47	8 juillet	24-25 juillet
Oeyreluy	40	10 juillet	26-27 juillet
Classun	40	12 juillet	3-4 août
Labouheyre	40	15 juillet	5-6 août
Bézenac	24	-	-
Cherval	24	-	-

Évaluation du risque

Le bulletin n°14 a fait le point sur l'ensemble des facteurs de risque de l'année.

Nous sommes désormais dans la période de gestion de la larve.

Rappel des stades cibles pour la gestion de la sésamie :

Deux stades sont à retenir pour la gestion de ce parasite :

L'œuf : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30% des adultes ont émergé.

La larve : le maximum de larves baladeuses (entre 10% du stade L3 et 50% du stade larvaire L2) se situe entre 10-15 jours après l'émergence maximale des adultes (50% de vol) en fonction des conditions climatiques.



• Pyrale

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre des captures sur 6 des 15 pièges relevés dans le Nord33 Entre deux mers, Gaves et Sud Adour.

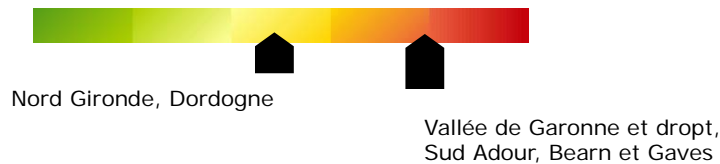
En vallée de Garonne (Langon), les dégâts causés par les larves sont visibles dans une parcelle prospectée (à une fréquence de 3% pour le moment).



Larve de pyrales
Photo : Ph. MOUQUOT - Ca33

Évaluation du risque

Le bulletin n°16 a fait le point sur la pression 2017. Pour 2018, tous les secteurs d'Aquitaine sont concernés mis à part les Sables des Landes indemne de pyrale. La pression est généralement plus faible dans le Nord Gironde et en Dordogne. Malgré la météo, les piégeages sont continus et les conditions climatiques actuelles sont favorables à la conservation des œufs.



• Pucerons

Période de risque : de 4 feuilles à la floraison.

Seuil de nuisibilité : Cf. tableau reconnaissance ci-dessous.

Observations : cette semaine, sur les parcelles de Saint-Jean-d'Ilac et Saint-Médard-de-Guizières on observe la présence de pucerons Sitobion (1 à 10 pucerons par plante).



Metopolophium Dirhodum

Cornicule et pattes claires,
ligne dorsale vert foncé.
Couleur vert amande pâle

Avant 3-4 f : 5 pucerons
Entre 6-8 f : 20 à 50 pucerons



Sitobion Avenae

Couleur variable de vert plutôt foncé à
rose jaunâtre.
Cornicule noire contrairement
à M Dhirodum

Entre 3-10 f : 500 pucerons



Rhopalosiphum padi

Forme globuleuse
Zone rougeâtre foncée
à l'arrière de l'abdomen
Cornicules sombres

A la floraison si plusieurs
panicules touchées

Évaluation du risque : risque faible actuellement.

Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions météorologiques à venir s'annoncent plus clémentes. Les tournesols profitent toujours des températures douces et de l'état hydrique des sols. On commence à noter des hétérogénéités intra-parcellaires et des phénomènes de faim d'azote dans les parcelles où les apports n'ont pas pu être réalisés.

Périodes de semis	Stades	Commentaires
Avant mi-avril	Stade E4 : Le bouton est nettement dégagé des feuilles à l'horizontale. Son diamètre varie de 5 à 8 cm. Une partie des bractées se déploie.	Minorité des situations.
De mi-avril à fin avril	Stade E1 : stade bouton étoilé (apparition du bouton floral étroitement inséré au milieu des jeunes feuilles) et stade E2 : le bouton se détache de la couronne foliaire. Son diamètre varie de 0,5 à 2 cm. Les bractées sont distinguables des feuilles.	Attention au stade limite passage tracteur
A partir de début mai	4 paires de feuilles (B8) jusqu'au stade E1 (stade bouton étoilé)	Soyez attentif au stade limite passage tracteur (stade E1)

• Phomopsis

D'après le modèle Asphodel, le seuil de 50% d'asques mûrs, à partir duquel les premières projections significatives sont possibles, a été atteint durant la deuxième décennie de mai (10 au 20/05 selon les secteurs).

Les périodes climatiques favorables aux contaminations sont atteintes depuis le 15 mai en moyenne et les phases de contamination n'ont cessé de s'enchaîner depuis. Chaque phase a duré entre 4 et 7 jours. L'ensemble des secteurs ont été concernés. Cette année, les conditions favorables au phomopsis ont été réunies et se sont maintenues sur la durée. **Les calculs du modèle Asphodel ne donnent plus de nouvelle contamination depuis le 15 juin.**

Les observations réalisées en 2017 sur les parcelles de tournesol des anciennes régions administratives Aquitaine et Midi-Pyrénées ont montré que la maladie a été autant présente qu'en 2016 (stable, - 6% sur 263 parcelles enquêtés).

Période à risque : stade limite passage tracteur (stade E1-E2).



Symptômes de phomopsis sur feuille (photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : compte tenu du niveau de contamination indiqué par le modèle et des conditions météorologiques favorables à la maladie, le risque phomopsis est très élevé sur les parcelles qui sont ou qui seront très prochainement au stade limite passage tracteur. Pas de symptôme observé à ce jour.

Risque très élevé dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade limite passage tracteur. Consultez les prochains BSV pour suivre l'évolution du risque.

Compte tenu du niveau de contamination indiqué par le modèle et des conditions météorologiques qui ont été favorables à la maladie, le risque phomopsis est très élevé sur les parcelles qui sont ou qui seront très prochainement au stade limite passage tracteur. Toujours pas de symptôme observé à ce jour.

Le risque concerne :

- les variétés TPS (très peu sensibles) uniquement à fort développement végétatif en sols profonds qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT).
- les variétés PS (peu sensibles) qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT) dans les situations à risque phomopsis ci-dessous :
 - * les sols profonds,
 - * les sols moyennement profonds avec au moins un des caractères suivants :
 - semis avant le 15 avril,
 - ou peuplement de plus de 60 000 plantes/ha
 - ou reliquats azotés élevés avant semis, apport régulier de fertilisation organique.
- les variétés S (sensibles) dans toutes les situations.

Consultez les prochains BSV pour suivre l'évolution du risque.

• Mildiou

Les conditions climatiques autour des semis ont été favorables aux contaminations. Les forts abats d'eau et pluies régulières après les semis favorisent le développement du pathogène. Les symptômes sont de plus en plus observés sur le territoire.

Évaluation du risque

Les conditions pluvieuses ont été favorables aux contaminations et les symptômes se développent. Surveillez vos parcelles.

Le mildiou est un organisme réglementé. Dans le cadre de l'évolution de la résistance au traitement de semences, un suivi des races de mildiou est organisé.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (>5% de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), contactez Terres Inovia ou la FREDON Aquitaine (05.56.37.94.76) afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente



Mildiou sur tournesol
(photo Terres Inovia).

Pour en savoir plus sur le Mildiou :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-dutournesol/maladies/mildiou/moyens-de-lutte/>

Note commune DGAL/SDQPV – Terres Inovia – INRA : Mildiou du tournesol

• Verticillium

Les tous premiers symptômes ont été observés la semaine dernière dans quelques parcelles au nord du Gers et dans le Lot-et-Garonne. A ce jour, le seul moyen de lutte passe par le choix variétal. De ce fait, repérez les parcelles présentant des symptômes de verticillium. Cette identification permettra d'adapter en conséquence le choix variétal pour les campagnes suivantes.

Attention à la confusion avec les symptômes liés à une carence en bore :



Verticillium sur tournesol
(photo Terres Inovia) :

Petites taches jaune vif sur feuilles basses puis chlorose inter-nervaire plus ou moins large. Les tissus finissent par brunir et mourir. Les nervures restent vertes.



Carence en bore sur tournesol
(photo Terres Inovia) :

Gaufrage puis décoloration de la feuille et grillure sèche de la base du limbe (zones inter-nervaires, côté pétioles).

- **Oiseaux et petits gibiers**

Il est encore temps de déclarer des dégâts de début de cycle.

[Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !](#)

Terres Inovia reconduit comme en 2017 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national. Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/ravageurs/oiseaux/declaration-degats-doiseaux/>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "